

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1947, tome 45, p. 257-259

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

ÉPHÉMÉRIDES

L'APPEL DU SIKKIM

Au moment où paraîtra ce numéro des « Echos », MM. les Chanoines **Emmanuel Gex-Collet**, **Edouard Gressot**, **Meinrad Pittet** et **Jean-Bernard Simon-Vermot** auront quitté l'Abbaye pour se rendre au Sikkim où les attendent à la fois et le lourd travail des Missions et nos vaillants confrères qui désirent si vivement de nouveaux collaborateurs. Nos missionnaires d'aujourd'hui se préparaient depuis longtemps à ce futur apostolat dont ils faisaient la grande espérance de leur vie. Dieu seul connaît d'ailleurs les trésors d'esprit de foi, de sacrifice et de zèle conquérant qu'ils auront accumulés dans leur âme et qui leur permettent de s'en aller sous le signe de la joie, quelque dure que soit la séparation d'avec tant de gens et de choses auxquels ils étaient attachés.

Quant à nous, nous leur adressons nos vœux les meilleurs, au gré de leurs désirs. Que le bon Dieu bénisse leur difficile ministère et se montre véritablement celui qui assure le succès des germinations spirituelles et favorise les vrais accroissements !

Nous nous permettrons d'ajouter que nos missionnaires auront reçu un précieux encouragement en constatant combien l'œuvre du Sikkim tient de place dans le cœur de S. Exc. Mgr Haller. En effet, notre Abbé-Evêque n'a pas hésité ces derniers temps à parcourir plusieurs de nos cités et de nos villages pour faire connaître à nos populations l'œuvre apostolique de l'Abbaye. A Sion, Lausanne, Villars-le-Terroir, Monseigneur reçut pour sa conférence et pour les films qui l'accompagnaient un accueil enthousiaste dont la cordialité se concrétisait d'ailleurs en de généreuses charités.

ORDINATIONS

Une distraction s'est glissée dans notre dernière nomenclature. Nous avons annoncé le sous-diaconat de M. Léon Müller alors qu'il s'agissait de M. le Chanoine **Joseph Hofstetter**, promu à cet ordre le 8 septembre. De plus, ce dernier, ainsi que MM. les Chanoines **Raphaël Gross**, **Walter Keller** et **Alexis Rouiller** ont reçu le diaconat le 11 octobre, à la chapelle du Collège.

NOS ANCIENS

ELECTIONS FEDERALES

Nous relevons avec plaisir que parmi les députés du Valais aux Chambres fédérales élus ou réélus lors du scrutin du 27 octobre, plusieurs comptent parmi nos Anciens. Ce sont : M. **Maurice Troillet** au Conseil des Etats, et MM. **Camille Crittin**, **Paul de Courten**, **Joseph Escher** et **Francis Germanier**, au Conseil national.

Dans les autres cantons, nous trouvons, à Fribourg, M. **Joseph Ackermann**, conseiller national et, à Schwyz, M. **Antoine Gwerder**, conseiller aux Etats.

Nous adressons à ces magistrats nos respectueux compliments et prions le bon Dieu de bénir le lourd travail de leur législation.

DANS LE CLERGE

M. **Bernard Vairoli**, de Martigny-Bourg, est entré au noviciat des Carmes déchaussés de Lille. Il a pris l'habit le 2 octobre et s'appelle en religion Fr. Nicolas de Jésus Marie.

Son Exc. Mgr François de Streng, R^{me} Evêque de Bâle, a nommé :

M. l'abbé **Camille Chèvre**, curé de Dampheux (J. B.) ; M. l'abbé **Armand Friche**, curé de Montsevelier ; M. l'abbé **Antoine Barthoulot**, vicaire du Noirmont ; M. l'abbé François **Fleury**, vicaire à Saignelégier et M. l'abbé **Paul Hug**, vicaire à Bienne.

Son Exc. Mgr François Charrière, R^{me} Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a nommé M. l'abbé **Fernand Cosandey**, curé de Vallorbe.

DISTINCTION

Me **Victor Dupuis**, avocat à Martigny, a été désigné comme secrétaire général de la « Commission juridique » de l'Union Européenne des fédéralistes sous la présidence du professeur A. de la Pradelle, de la Faculté de droit de Paris.

MARIAGES ET FIANCAILLES

Le 14 octobre, M. **Urban Crufer**, d'Ems, a épousé Mademoiselle Rosalia Rageth, du même lieu.

Le 13 octobre, M. Oscar **Brunschwylér**, de Zurich, a épousé Mademoiselle Elsa Eberlé, de St-Gall.

Le 15 septembre, M. **Bernard Saluz**, d'Ems, a épousé Mademoiselle Alma Vecellio, de La Prese.

En octobre encore, M. **Jacques Hausmann**, de Bex, a épousé Mademoiselle Elisabeth Wicky, de la même ville.

Le 8 novembre, à Notre-Dame du Scex, M. **Jules Bochatay**, de Salvan, a épousé Mademoiselle Lucie Schmitt, de Colmar.

Le 12 octobre, M. **Louis Schnorhk**, de St-Maurice, s'est fiancé avec Mademoiselle Suzanne Dorsaz, de Charrat.

Au moment où nous allions clore cette liste, nous parvient, après un long retard postal, le faire-part de mariage de M. **Marcel Deig-Perret** qui, le 30 juin dernier, a épousé, à Santiago du Chili, Mademoiselle Élena Escobar Moreira. Notre Ancien est domicilié à Caracas (Venezuela).

Nous souhaitons à ces nouveaux époux et fiancés le meilleur des avenir et nous les assurons d'un memento spécial à notre messe quotidienne.

EXAMENS

Université de Berne

Examen d'Etat d'avocat : M. **André Cattin**, des Breuleux.

Université de Fribourg

Licence en droit : MM. **Marias Beaud**, d'Albeuve, **Jean-Jacques Bosshart**, de Tramelan, **Pascal Buclin**, de Zurich, **Jean Burrin**, de Chamoson et **Maurice Nantermod**, de Troistorrents.

II^e propédeutique de médecine : MM. **Arnold Bissegger**, de Märwil (Thg.) et **Félix Gentinetta**, de Sierre.

I^{er} propédeutique de médecine : MM. **Jean-Marie Bochud**, de Bulle et **Hugo Koch**, de Uezwil.

Université de Genève

Final de médecine-dentaire : M. **Jean-Pierre Remy**, de Bulle.

Université de Lausanne

Final de pharmacie : M. **François Allet**, de Sierre.

Licence en H. E. C. : MM. **Emile Petitat**, d'Yverdon, et **Maurice Vuilloud**, de St-Maurice.

Demi-licence en H. E. C. : M. **Fernand Boson**, de Fully.

Polytechnicum de Zurich

I^{er} examen d'ing.-agronome : M. **Félix Carruzzo**, de St-Pierre-de-Clages.

Arts et métiers

Examen professionnel de pâtissier-confiseur, à Langenthal : M. **René Weiss**, de Lausanne.

A ces heureux lauréats, nos cordiales félicitations !

PLAISIR DE LIRE

M. **Paul Thierrin**, à Bienne, vient de publier deux livres de caractère très différent mais que rien d'incompatible ne sépare : un traité de correspondance commerciale¹ et un recueil de poèmes². L'un et l'autre ouvrage nous découvre une riche personnalité, celui-là décelant le professeur ami de l'ordre et rebelle aux formules surannées, celui-ci l'homme dont le cœur sensible et l'âme délicate se répandent en strophes ailées, toutes transparentes d'inspiration et de rythmes verlainiens.

G. R.

¹ Aux Editions du Chandelier, Bienne.

² *Femmes, rêveries, ennuis...* (Ed. Reflets, Genève).